

BULLETIN D'INSCRIPTION

Masterclass d'Orgue 2022



Les frais de participation de cette édition 2022 de la masterclass d'orgue s'élèvent à **200€**. Ces frais couvrent votre **inscription, les cours et activités** organisés par l'association auxquels vous participerez. Ils couvrent également le repas de clôture du vendredi soir. L'hébergement, le transport et les autres frais de repas **ne sont pas** inclus dans cette somme.

Votre inscription devra être impérativement suivie du paiement dans un délai de **3 semaines**, nous vous confirmerons votre inscription par mail dès réception du paiement. En cas d'annulation jusqu'au 1er juillet l'association vous remboursera intégralement, au-delà l'association ne pourra vous rembourser que 50 % du montant soit 100€. Enfin, plus aucun remboursement ne sera possible dès lors que la masterclass aura commencé, soit le **lundi 1er août 2022 à 10h**.

En vous inscrivant à cette masterclass et en payant les frais d'inscription, **vous acceptez tacitement les conditions établies ci-dessus**. Pour un paiement par chèque, rédiger un chèque de 200€ à l'ordre suivant : Association Oloron.Orgues puis à envoyer au **Trésorier** de l'association :

Olivier Piedfer, 6 avenue du 4 septembre, 64400 Oloron-Sainte-Marie

Pour un paiement par virement, voici l'**IBAN** de l'association : **FR76 1333 5000 4008 2485 0048 421**

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse Postale :

Code Postal :

Ville :

Complément d'adresse :

Langue Parlée (si différente du français) :

Niveau Musical :

Règlement des frais d'inscription et de participation (200€): Virement Bancaire

Chèque

